

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE  
Résidence « LESIA » - Avenue de la Libération - 20600 BASTIA  
Tél: 04.95.32.33.65 / Fax : 04.95.31.10.75

**ARRETE N° 2018-16**

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS  
DE CATEGORIES B ET C, RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINEES DES ARTICLES 23.II.3° ET 41 DE LA LOI DU 26  
JANVIER 1984 MODIFIEE, TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

**(Période du 20 avril 2018 au 26 avril 2018)**

**La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,**

- Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 23.II.3° et 41,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, dans le cadre des dispositions des articles 23.II.3° et 41 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 20 avril 2018 au 26 avril 2018,
- Considérant que, les articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion non coordonnateurs, d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de catégories B et C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial, à l'exclusion de celles mentionnées aux articles 14 et 12-1.II.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

**ARRETE**

**ARTICLE 1° :** Les déclarations de créations et vacances d'emplois de Catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPT de la Haute-Corse, en application des dispositions combinées des articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée sus visée (comportant treize déclarations) sont arrêtées, pour la période du **20 avril 2018 au 26 avril 2018**, ainsi qu'il suit :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TNC	OBSERVATIONS
2018-112	23/04/2018	COMMUNE DE GHISONI	Adjoint technique territorial -Agent polyvalent - entretien voirie, réseaux, espaces verts -	Vacance	C	2	TC	R/Direct
2018-113 2018-114	24/04/2018	COMMUNE DE FURIANI	2 Rédacteurs territoriaux - Chef de service -	Création	B	1	TC	R/Liste d'Aptitude
2018-115	24/04/2018	COMMUNE DE FURIANI	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe - Service administratif -	Création	C	1	TC	R/Détachement
2018-116	24/04/2018	COMMUNE DE FURIANI	Adjoint technique territorial - Agent technique polyvalent -	Création	C	2	TNC 30h	R/Direct
2018-117	24/04/2018	COMMUNE DE FURIANI	Adjoint technique territorial - Agent de surveillance de la voie publique -	Création	C	2	TNC 30H	R/Direct
2018-118	24/04/2018	COMMUNE DE FURIANI	Adjoint territorial d'animation -Service Animation-	Création	C	9	TC	R/Intégration directe suite à reclassement pour inaptitude physique
2018-119	26/04/2018	COMMUNE DE BRANDO	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe - Secrétariat de mairie polyvalent -	Vacance	C	1	TC	R/Mutation
2018-120	26/04/2018	COMMUNE DE BRANDO	Adjoint administratif territorial -Secrétariat de mairie polyvalent -	Vacance	C	1	TC	R/Mutation
2018-121	26/04/2018	COMMUNE DE SAN GAVINO DI TENDA	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe - Secrétariat de mairie polyvalent -	Création	C	1	TNC 17h30	R/Réduction du nombre d'heures de service hebdomadaire
2018-122	26/04/2018	SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe - Service montagne et randonnée : gestion refuges et grands itinéraires, mise en œuvre préconisations Charte-	Vacance	C	1	TC	R/Liste d'aptitude
2018-123	26/04/2018	SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CORSE	Rédacteur territorial -Service administratif / régisseur -	Vacance	B	1	TC	R/Promotion Interne
2018-124	26/04/2018	COMMUNE DE PENTA DI CASINCA	Adjoint administratif territorial - Agent en charge du contentieux/développement -	Création	C	1	TC	R/Direct

**ARTICLE 2° :** En application de l'article 41 alinéa 2 de la loi n°82-53 du 26 juin 1984, sus-visée, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application de l'article 44 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

**ARTICLE 3° :** Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG [www.cdg2b.com](http://www.cdg2b.com) et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,

Le 27 avril 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20180427-2018-16-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2018



\* N.B. : Filières  
1- Administrative      4- Culturelle      7- Médico-Technique  
2- Technique          5- Sociale        8- Police Municipale  
3- Sportive            6- Médico-Sociale    9- Animation